

BERRY ■ Le gouvernement relance les études et le financement de la LGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon

« Le projet Pocl, c'est enfin reparti ! »

Par une lettre adressée à Rémy Pointereau, président de l'association TGV Grand Centre Auvergne, le gouvernement relance le projet de la LGV Pocl.

Frank Simon
frank.simon@centrefrance.com

Le projet de la LGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon (Pocl) était au point mort. Jusqu'à ce que le ministre en charge des Transports, Frédéric Cuvillier, prenne sa plume pour écrire au président de l'association TGV Grand Centre Auvergne, le sénateur Remy Pointereau et au préfet coordinateur...

■ **La lettre du ministre relance donc le projet Pocl ?** Effectivement. Le projet de la LGV Pocl est enfin relancé ! Ce qui est tout d'abord essentiel dans la parole du ministre, c'est la désignation du préfet de la Région Auvergne, Michel Fuzeau, comme préfet coordinateur du projet de la LGV Pocl. C'est important car il faut bien voir que depuis que la commission Mobilité 21 avait rendu son rapport en juin dernier, il n'y avait plus de préfet coordinateur. Dans le même temps, le gouvernement a validé la poursuite de l'étape suivante du projet : les études préalables à l'enquête d'utilité publique conduite par Réseau ferré de France (RFF). Là encore, c'est une décision fondamentale pour nous puisqu'elle entérine la poursuite des études



RELANCE. Remy Pointereau ne cache pas sa satisfaction face aux annonces gouvernementales. PHOTO D'ARCHIVES STEPHANIE PARA

nécessaires à la validation du futur tracé.

■ **Le ministre a aussi fixé une date butoir pour le tracé définitif...** Le ministre demande que le choix final du scénario soit entériné avant la fin de l'année 2014. C'est pour l'association une bonne nouvelle qui prouve que l'urgence de définir un tracé que nous portions depuis le début est reconnue. Cependant, je reste quand même un peu prudent dans la capacité à tenir un tel délai.

■ **Pourquoi ?** À l'heure actuelle,

la plus grosse difficulté que nous pouvons relever dans la conduite de ce dossier concerne l'engagement financier des différents conseils régionaux qui sont impliqués dans le futur tracé. D'ailleurs le ministre, dans sa lettre adressée au préfet Fuzeau, lui rappelle que son premier objectif sera d'obtenir la signature des conseils régionaux de la convention de financement des études.

■ **Et vous craignez que les Régions ne répondent pas présentes ?** On sait bien que les Régions ne

sont pas bien volontaires pour s'engager financièrement dans ces études. Cet engagement est pourtant indispensable pour la poursuite des études et donc du projet dans sa globalité. Il serait pour moi impensable que leur non-participation soit synonyme d'abandon de la LGV Pocl. C'est une responsabilité, que j'espère, elles ne prendront pas...

■ **Cet engagement ne risque-t-il pas d'être revu à la suite des élections régionales de 2015 ?** Je ne pense pas. Car si elles s'engagent comme je l'espère, les études seront au moins financées. De plus, je ne suis pas certain que les majorités ne soient pas bousculées en 2015 et je sais en tout cas que si la droite réussie à s'imposer à la tête des régions concernées, elle sera beaucoup plus volontaire pour participer activement à la réussite de la LGV.

■ **La mobilisation autour de la LGV est-elle toujours présente ?** Elle ne faiblit pas ! Nous recevons encore des adhésions pour rejoindre notre association et l'on sent bien que le projet est toujours autant souhaité par les élus et la population. Cependant, il est vrai qu'en cette veille des municipales, les préoccupations de chacun sont tournées vers des considérations plus locales.

■ **Quelles seront vos actions dans les semaines qui viennent ?** Je dois rencontrer le ministre Frédéric Cuvillier dans le courant du mois de janvier pour faire le point sur le dossier Pocl. Parallèlement, comme sénateur, je dois poser une série de ques-

tions au même ministre, toujours en janvier, pour qu'il donne plus d'informations à la représentation parlementaire sur les suites à attendre. Nous restons mobilisés ! ■

LA LETTRE

Objectif. « Je vous confirme souhaiter que vous coordonniez l'étape préliminaire aux études préalables à l'enquête publique. Afin de permettre à RFF de poursuivre les études, votre premier objectif sera d'obtenir la signature par les conseils régionaux du Centre et d'Île-de-France de la convention de financement des études. »

Relance. « Une fois la convention de financement adoptée par l'ensemble des assemblées régionales, vous relancerez le dialogue avec les élus, sur la base de la concertation technique conduite par RFF. »

Calendrier. « Vous arrêterez un calendrier de réunion des instances de gouvernance avec l'objectif que cette étape s'achève avant la fin 2014 pour converger vers un scénario unique. À l'issue de cette étape préliminaire, vous me transmettez un bilan des travaux du comité de pilotage sur la base duquel j'arrêterai les conditions de poursuite du projet. »

Observatoire. « Je vous informe que j'instituerai prochainement un observatoire permettant d'appréhender toute la complexité de la saturation du réseau ferré entre Paris et Lyon. »